



COMMUNE DE MORILLON  
Haute-Savoie

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 À 20 h 00 – Salle du Conseil

• • • • •

*La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

**Présents :**

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël (à partir de 20h15, point n°4), Mme CHEVRIER-DELACOSTE (à partir de 20h03, point n°1) Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, Mme PEREIRA Jocelyne, M. SÉRAPHIN Gilles.

**Absents excusés :**

M. BOUVET Jérémie qui donne pouvoir à M. GIRAT Martin.  
M. CLERENTIN Raphaël qui donne pouvoir à M. BEERENS-BETTEX Simon (jusqu'à son arrivée).

**Secrétaire de séance :** M. GIRAT Martin

**1. Fonctionnement des assemblées :** Adoption du procès-verbal des réunions du Conseil municipal du 16 octobre 2025 :

*Mme Lisette CHEVRIER-DELACOSTE entre dans la salle à 20h03 durant l'étude de ce point.*

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2. Fonctionnement des assemblées :** Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

**3. Finances :** Décision modificative n°2 du budget principal 2025 :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. Finances : Admissions en non-valeur de créances irrecoevrables pour le budget principal – année 2025 :

*M. Raphaël CLERENTIN entre dans la salle à 20h15 durant l'étude de ce point.*

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. Finances : Approbation du rapport de la CLECT du 16 octobre 2025 :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. Finances : Ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2026 :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7. Administration générale – Approbation de la convention à conclure avec l'ANTAI relative au traitement des avis de mise en fourrière :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

8. Administration générale : Approbation de la convention financière relative à l'opération de construction du nouveau centre d'incendie et de secours des montagnes du Giffre à Morillon :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. Ressources humaines : Embauche de saisonniers pour la saison hivernale 2025-2026 et la saison estivale 2026 :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

10. Ressources humaines : Augmentation de la participation de l'employeur au financement de la mutuelle et de la prévoyance des agents – modification de la délibération n°2020.27 du 6 mars 2020 :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

11. Ressources humaines : Complément indemnitaire annuel – Modification de la délibération n°2016.116 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

12. Ressources humaines : Crédit d'un poste de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC UNE ABSTENTION (MME LISETTE CHEVRIER-DELACOSTE)**

**13. Urbanisme : Avis sur le projet arrêté de schéma de cohérence territoriale (SCoT) Mont Blanc :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. Travaux : Approbation de l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation des espaces publics de la station de Morillon 1100 – Les Esserts – extension du périmètre d'intervention :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC UNE VOIX CONTRE (MME LISETTE CHEVRIER-DELACOSTE)**

**15. Travaux : Approbation de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère en vue d'y installer la nouvelle mairie – fixation du forfait définitif de rémunération**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC UNE ABSTENTION (MME JOCELYNE PEREIRA) ET UNE VOIX CONTRE (MME LISETTE CHEVRIER-DELACOSTE)**

**16. Voirie : Approbation du transfert de la RD 255 dans le domaine public routier communal et du transfert conjoint de la route des Grands champs dans le domaine public routier départemental :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17. Affaires touristiques : Approbation de la convention d'échange marchand à conclure avec la société GMDS concernant la fourniture des forfaits et la participation à la campagne média dans le cadre de la Coupe du monde de VTT 2025 :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18. Affaires touristiques : Validation des tarifs pratiqués par la société GMDS pour la gestion des secours sur piste – saison hivernale 2025-2026 :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**19. Affaires touristiques : Approbation des tarifs des secours sur piste pour la saison hivernale 2025-2026 :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**20. Économie locale : Fixation des tarifs du service pour la saison d'hiver 2025-2026 et validation de la carte saisonnière du bar-restaurant « La Covagne » dans le cadre de la délégation de service public :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**21. Affaires sociales : Approbation de la convention de mise à disposition de locaux aménagés et équipés dans la maison médicale pluridisciplinaire de Morillon pour une durée de 6 ans :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**22. Vie scolaire : Attribution d'une subvention à l'école de la Rivière-Enverse pour le financement d'un voyage scolaire à Riec-sur-Belon programmé en septembre 2026 :**

**MM. Raphaël CLERENTIN et Martin GIRAT, conseillers municipaux intéressés, quittent la salle et ne participent pas à l'étude et au vote sur ce point. M. Bertrand VUILLE assure le secrétariat en l'absence de M. Martin GIRAT.**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC 9 VOIX (M. RAPHAËL CLERENTIN ET M. MARTIN GIRAT, POUR SON COMPTE ET POUR LE COMPTE DE M. JÉRÉMIE BOUVET DONT IL A LE POUVOIR, NE PARTICIPENT PAS AU VOTE DE CE POINT)**

**23. Vie associative : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du Comité des fêtes de Morillon :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**24. Sports : Approbation de la convention à conclure avec la Société de pêche du Haut-Giffre pour autoriser la pratique de la pêche hivernale dans les eaux du Lac bleu de Morillon :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**25. Sports : Contrats de sponsoring de sportifs de haut niveau pour l'année 2026 :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**26. Sports : Positionnement du Conseil municipal quant au déplacement de la date du trial 4x4 :**

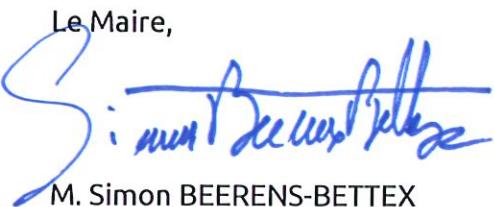
*Au regard des enjeux de la délibération, M. BEERENS-BETTEX, Maire, propose aux élus du Conseil municipal de délibérer à bulletin secret. Les élus du Conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder au vote à bulletin secret pour ce point.*

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC 4 ABSTENTIONS**

**27. Questions diverses :**

La séance est levée à 22h29.

Fait à Morillon, le 4 décembre 2025

Le Maire,  
  
M. Simon BEERENS-BETTEX

La secrétaire de séance  
  
M. Martin GIRAT